

Annexe 1
Liste des pièces justificatives

Pièces justificatives pour les demandes au titre du rapprochement de conjoint

- Photocopie complète du livret de famille pour les candidats mariés (ou non mariés ayant des enfants reconnus par les deux parents) ;
- Photocopie du PACS et de l'avis d'imposition commune ;
- Une attestation d'emploi du conjoint datant de moins de 3 mois dans le département demandé ou une copie de l'arrêté de mutation ou une inscription à France Travail.

Pièces justificatives pour les demandes au titre du handicap

- Justificatif de Reconnaissance de Qualité de Travailleur Handicapé de l'intéressé(e), du conjoint ou d'un enfant ;
- Tout justificatif attestant que la mutation améliorera les conditions de vie professionnelles du candidat à la mutation.

Pièces justificatives pour les demandes pour raisons médicales et/ou sociales

- Toute pièce justificative dans le cas d'une demande au titre d'une situation exceptionnelle pour raisons médicales ou sociales.

Les documents comportant des données médicales ou sociales doivent être adressés UNIQUEMENT aux adresses mail ci-dessous :

- **Service social** : ce.ia42-ass@ac-lyon.fr
- **Service médical** : ce.ia42-medper@ac-lyon.fr

Pièces justificatives pour les demandes au titre de l'autorité parentale conjointe

- Une photocopie du livret de famille ou de l'extrait d'acte de naissance de l'enfant de moins de 18 ans à charge ;
- Décisions de justice et/ou justificatifs définissant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement ;
- Pièces justificatives concernant le département sollicité (attestation liée à l'activité professionnelle de l'autre détenteur de l'autorité parentale conjointe, ou certificat de scolarité de l'enfant et toute pièce pouvant justifier de l'adresse de l'autre détenteur de l'autorité parentale conjointe).